

APPEL A CANDIDATURE SESSION 21 E&P

Thématique

Droits des
étrangers

Pays

Allemagne - Berlin

Présentation des organisations partenaires

- Organisation d'envoi : Migreurop

Migreurop est un réseau d'associations, de militant.e.s et de chercheurs et chercheuses présent.e.s dans une vingtaine de pays d'Europe, d'Afrique et du Proche-Orient. Son objectif est de faire connaître et de dénoncer les politiques de mise à l'écart des personnes en migration, en particulier l'enfermement dans des camps, les formes diverses d'expulsion, la fermeture des frontières ainsi que l'externalisation des contrôles migratoires pratiquée par l'Union européenne et ses États-membres. Nous contribuons ainsi à la défense des droits fondamentaux des exilés (dont celui de « quitter tout pays y compris le sien ») et à promouvoir la liberté de circulation et d'installation.

Migreurop participe aux temps de formations comme intervenant lors de la session thématique sur les questions migratoires, ainsi qu'à la période de capitalisation. L'équipe de Migreurop – et des personnes ressources identifiées pour chaque mission parmi les membres du réseau – assure(nt) le suivi des volontaires tout au long de leurs missions.

- Organisation d'accueil : Borderline Europe

Créée en 2007, Borderline-Europe vise à fournir une information indépendante aux réfugié.e.s et aux migrant.e.s en quête de protection et à porter la voix des victimes des conséquences des politiques migratoires de l'UE. Aux frontières extérieures de l'Union, l'association analyse et documente ces conséquences, trop souvent meurtrières. Elle effectue également un travail de sensibilisation, notamment en décryptant le langage officiel et le discours public (des institutions et des médias) sur les questions migratoires.

- Sites Internet

Site internet de Migreurop : <http://www.migreurop.org/>

Site internet de Borderline Europe : <https://www.borderline-europe.de/>

Blog des volontaires : <https://medialibre.info/echanges-partenariats/>

Contexte :

Courant 2015, l'Allemagne a accueilli 890 000 personnes en demande d'asile, un nombre record dans l'histoire du pays, et les médias européens ont largement relayé les propos de la chancelière Merkel et les initiatives des nombreux citoyens solidaires.

Toutefois, en parallèle, entre août 2015 et mars 2016, des lois restrictives et criminalisantes ont été adoptées, le contrôle de l'immigration a été renforcé sous prétexte du manque de structures d'hébergement, les motifs de détention des demandeurs d'asile ont été élargis et il est aujourd'hui prévu d'ouvrir de nouveaux centres de détention administrative. De plus, les demandeurs d'asile originaires de pays considérés comme « sûrs » sont soumis à des procédures accélérées visant à renvoyer plus rapidement les personnes dont la demande de protection est rejetée.

De longue date, les autorités allemandes sont à l'initiative de plusieurs propositions visant à externaliser le traitement des demandes d'asile : en 2004, les ministres de l'Intérieur allemand et italien avancent l'idée d'une institution européenne chargée d'examiner, hors de l'Europe, les demandes de protection ; en 2015 le ministre de l'intérieur allemand préconise la mise en place de camps pour le traitement des demandes d'asile, installés en Afrique du Nord. En mai 2016, l'Allemagne se serait par ailleurs engagée dans le projet de construction de deux centres de rétention au Soudan, mais également la livraison de systèmes de surveillance (scanners et matériels d'identification). Début 2017, encore une fois en lien avec l'Italie, des pressions sont exercées sur la Tunisie afin de délocaliser dans ce pays le traitement des demandes d'asile.

Par ailleurs, l'Allemagne est à l'initiative de plusieurs arrangements signés entre l'UE et des pays tiers. Elle a ainsi joué un rôle déterminant dans la négociation qui a conduit l'Union européenne à conclure avec la Turquie un accord (mars 2016) qui marque un seuil dans le processus de contournement, par l'Europe, de ses obligations au regard des personnes en quête de protection. De plus, en octobre 2016, l'UE et l'Afghanistan ont signé un plan de retour pour des dizaines de milliers d'Afghans présents en Europe. L'Allemagne a quant à elle signé un accord bilatéral de réadmission avec l'Afghanistan. Depuis, nombre de charters d'expulsions sont partis d'Allemagne pour Kaboul, malgré la forte mobilisation de la société civile.

Objectifs de la mission :

Le/La volontaire sera chargé-e de:

- Participer aux actions de solidarité de la structure d'accueil
- Participer à la collecte d'informations sur la situation des personnes en migration en Allemagne et à ses frontières (entretiens, documentation...)
- Participer au recueil d'informations sur le rôle de l'Allemagne dans les politiques migratoires et d'asile de l'UE
- Rencontrer des acteurs de la société civile en Allemagne travaillant sur les droits des personnes migrantes et la liberté de circulation et les mettre en lien avec des membres et partenaires du réseau Migreurop
- Identifier et participer à des initiatives d'accueil des exilé-e-s y compris celles portées par des citoyens solidaires
- Sensibiliser le grand public sur les questions migratoires en Allemagne et en Europe, notamment via l'alimentation du blog des volontaires: <http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/>
- Développer une action de sensibilisation pour le grand public (vidéos/exposition photo itinérante) et participation à la réalisation d'un document reprenant les informations récoltées

Durée de la mission : 7 mois dont 5 sur le terrain

Profil

Compétences :

- Forte motivation
- Intérêt pour les domaines de la Solidarité Internationale et des droits des migrant.e.s
- Autonomie et qualités d'organisation
- Capacité de travail en réseau/à distance
- Bonne capacité rédactionnelle
- Connaissances des politiques migratoires et d'asile européennes
- Une connaissance du tissu associatif et militant français et/ou allemand et l'expérience/engagement associatif sont un plus
- Maîtrise des logiciels bureautiques et internet

Langues :

- Bon niveau de français et d'allemand
- La maîtrise de l'anglais est un plus

Calendrier

Préparation au départ à Paris : du 26 mars au 18 avril 2018

Terrain : de fin avril à début octobre 2018 (5 mois)

Capitalisation au retour à Paris : du 15 octobre au 8 novembre 2018

Statut

Les missions sont proposées dans le cadre de l'engagement de service civique

Eligibilité

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap :

- Ressortissants français ou d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ;
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire. Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

Indemnités

Pour les missions en France : 472,97 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire
Pour les missions à l'international : 513,31 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire
Pour l'ensemble des missions (France ou international), un co-financement est versé par E&P d'un montant de 107,58 euros par mois

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 107,66 euros par mois.